



## Compte rendu de l'atelier du 14 janvier 2019 Schéma régional des carrières

LIEU CEREMA Aix-en-Provence	REDACTION DREAL / CEREMA	RELECTURE Equipe projet
<b>PARTICIPANTS</b> : voir liste d'émargement jointe		
<b>DIFFUSION</b> : participants et invités		
<b>PJ</b> : Liste d'émargement, présentations réalisées, synthèse des ateliers		

### Introduction et avancement des travaux du Schéma Régional des Carrières (DREAL PACA)

La DREAL (Sylvaine Ize) rappelle l'avancement des travaux du SRC et fait un point sur le calendrier.  
[Cf diaporama joint « 1\\_intro\\_DREAL »](#)

### Etat des lieux des ressources

Ressources primaires (BRGM – Florence Rivet)

[Cf diaporama joint « 2\\_RP\\_BRGM »](#)

Ressources secondaires (CEREMA - Pauline Palmieri et BRGM - Jules Simonis)

[Cf diaporama joint « 3\\_RS\\_BRGM\\_CEREMA »](#)

### Echanges :

L'UNICEM interroge sur la cohérence des données de recyclage/valorisation entre le SRC et le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

Un point de vigilance est en effet rappelé sur des définitions (terme de valorisation notamment) différentes entre la réglementation sur les déchets (PRPGD) et la réglementation sur le SRC. Le SRC devra bien préciser ce point. Par ailleurs, les chiffres sont complexes à comparer, les éléments pris en compte entre PRPGD et SRC étant pour partie différents (intégration ou pas des agrégats d'enrobés, prise en compte des ressources secondaires issues des déchets industriels par le SRC, ...).

Le MIF s'interroge, pour la partie des ressources secondaires utilisées dans la production industrielle, de la prise en compte uniquement des éléments produits et recyclés en région, ou sur l'élargissement du périmètre à d'autres régions. Les études sur les ressources secondaires ont évalué les quantités de ressources secondaires produites dans d'autres

régions et valorisées en PACA, et inversement, les productions régionales valorisées ailleurs. Les chiffres annoncés sur l'utilisation des ressources secondaires concernent l'ensemble des ressources connues et valorisées en PACA.

### **Evaluation des besoins**

La CERC (Carine Pekic) présente l'évaluation des besoins à 2032 réalisée.

*Cf diaporama joint « 4\_besoin\_CERC »*

### **Quels scénarios pour le SRC PACA**

La DREAL et la CERC présentent les hypothèses du SRC et les 6 scénarios étudiés.

*Cf diaporama joint « 5\_scenario\_DREAL\_CERC »*

#### Echanges :

L'UNICEM s'interroge sur le réalisme des hypothèses prises sur le recyclage des granulats : dans l'hypothèse haute, il est multiplié par 2 à 2032 (passage de 1,8 à 3,6 millions de tonnes recyclées). L'hypothèse basse, calée sur le PRPGD, n'appelle pas de remarque.

La DREAL précise qu'il s'agit d'hypothèses, basées sur les études sur les ressources secondaires précédemment présentées. Ces études mettent en évidence des marges de progrès importantes sur plusieurs ressources secondaires, notamment sur les déchets du BTP (voir étude du BRGM) où deux hypothèses sont proposées, et la moins optimiste a été retenue à ce stade comme hypothèse haute du SRC.

De même, les hypothèses sur le recyclage des agrégats d'enrobés sont questionnées, question déjà soulevée lors des précédentes réunions. La DREAL et le CEREMA précisent que les données disponibles sont limitées sur ce thème (peu de réponses aux enquêtes) et donc imprécises quant à la situation en 2015.

Les stériles de carrières ont-ils été pris en compte dans les modélisations ? Précisions apportées après la réunion : la modélisation prend en compte les volumes moyens autorisés moins les productions de stériles, lorsque connues.

Le modèle prend-il en compte le gisement exploitable et la question de la disponibilité du foncier autour des carrières ? Ces données ne sont pas intégrées, car pas connues pour chaque carrière de la région.

Concernant les minéraux pour l'industrie, qui ne sont pas pris en compte dans la modélisation, comment l'analyse des l'impact des scénarios sur ces productions va être menée ? La DREAL précise que ce travail reste à faire, mais que le petit nombre de carrière doit permettre d'avoir une analyse pas croisement de données spatiales.

### **Atelier n°1 sur la hiérarchisation des enjeux**

L'atelier est présenté par le CEREMA.

*Cf diaporama joint « 6\_ateliers » - diapo 1 à 6*

#### Synthèse de l'atelier :

Les cinq enjeux qui sont le plus ressortis des discussions sont les suivants :

- Prendre en compte les carrières de leur création à leur réhabilitation dans l'aménagement des territoires
- Favoriser une gestion rationnelle et économe des matériaux dans une logique d'économie circulaire
- Assurer les équilibres des approvisionnements courants (hors chantiers exceptionnels) à

l'échelle des territoires (SCOT) pour les matériaux de construction

- Préserver les milieux naturels et les continuités écologiques

- Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques

Ces 5 enjeux sont pris en compte pour travailler lors de l'atelier n°2.

A noter que l'ensemble des autres enjeux, même si non étudiés aujourd'hui, sera pris en compte dans l'élaboration du SRC.

Ont aussi été mentionnés - au moins une fois dans les restitutions - les autres enjeux suivants : préserver les activités agricoles et forestières, optimiser les flux de transport, limiter les émissions de GES et les nuisances.

Les enjeux d'optimisation des flux de transport, de limitation des GES sont très liés au rapprochement des sites de production des sites de consommation.

## **Atelier n°2 « Evaluation des scénarios »**

L'atelier est présenté par le CEREMA. Chaque groupe est amené à contribuer à la comparaison des 6 scénarios du SRC sur un des 5 enjeux évoqués en conclusion de l'atelier du matin.

*Cf diaporama joint « 6\_ateliers » - diapo 7 à 10*

Synthèse de l'atelier :

Globalement, l'exercice demandé a été difficile à mettre en œuvre pour l'ensemble des groupes. Les principaux éléments discutés sont repris ici, pour chacun des enjeux.

1- Prendre en compte les carrières de leur création à leur réhabilitation dans l'aménagement des territoires : la comparaison des scénarios sur cet enjeu semble montrer que plus la prise en compte de l'environnement est forte, moins il y a de possibilité d'exploiter les gisements, et donc moins on répond à cet enjeu (augmentation des distances parcourues, contraintes sur l'accès aux gisements). L'urbanisation est signalée comme une contrainte plus forte vis à vis des carrières que l'environnement, pour lequel des solutions peuvent être trouvées.

2- Favoriser une gestion rationnelle et économe des matériaux dans une logique d'économie circulaire :

La qualité du gisement des ressources secondaires non constante est un frein majeur pour favoriser leur emploi, et gérer la ressource primaire de façon économe.

Globalement, il est ressorti des discussions que cet enjeu est difficilement évaluable.

La remarque est faite que les marchés sous maîtrise d'ouvrage publique doivent être évalués en premier lieu pour montrer que l'emploi de RS sur les chantiers est conforme aux obligations réglementaires, et que ces objectifs sont réalisables, avant d'appliquer ces mesures aux marchés privés.

Enfin, le scénario recyclage haut semble trop optimiste pour certains participants, qui favoriseraient le scénario recyclage bas.

3- Assurer les équilibres des approvisionnements courants (hors chantiers exceptionnels) à l'échelle des territoires (SCOT) pour les matériaux de construction :

Les échanges ont porté sur l'échelle de travail du SRC (territoires de SCOT ou bassin de vie du PRPGD) : la possibilité offerte de travailler à l'échelle des SCOT est intéressante étant donnée la notion de prise en compte.

L'enjeu semble *a priori* en contradiction avec une prise en compte de l'environnement forte.

4- Préserver les milieux naturels et les continuités écologiques : Cet enjeu constitue un critère déterminant pour comparer les différents scénarios. En première analyse, à l'échelle régionale, il serait le mieux pris en compte pour le scénario « prise en compte de l'environnement forte », quel que soit le niveau de recyclage.

5- Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques : Si cet enjeu est reconnu comme important, le risque vis à vis des carrières est maîtrisé et déjà bien pris en compte. Il ne semble donc pas discriminant pour le SRC, qui doit être compatible avec le SDAGE. Aucun élément ne semble disponible pour comparer les scénarios sur le recyclage quand à leur usage de la ressource en eau.

## **Conclusion**

La DREAL remercie l'ensemble des participants à cette journée, qui permettent d'alimenter les réflexions et contribuent au SRC.

La prochaine étape est le comité de pilotage de validation du scénario retenu, qui doit se tenir courant mars 2019.

D'ici là, le compte rendu de la journée sera mis à disposition et la DREAL rappelle que l'ensemble des éléments est disponible sur son site internet (études, compte-rendus, ...).